

# LA GAZETTE DE LA BIODIVERSITÉ

LETTRE D'INFORMATION BIMENSUELLE

JUILLET 2023 • NUMÉRO 8

## La gestion différenciée

### Moins d'herbe coupée, biodiversité préservée !

Dès 2014, la commune de Saint-Yvi a fait le choix de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, afin de mieux respecter la biodiversité des êtres vivants et des milieux.

En janvier 2022, la commune a obtenu le label « Zéro Phyto », récompensant ainsi les démarches engagées par les services et la municipalité depuis 2020 et la suppression du recours aux produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces verts communaux (y compris le cimetière et les terrains de football). Promouvoir un entretien naturel, en supprimant le recours aux biocides, contribue à stopper l'érosion de la biodiversité locale.

La gestion différenciée, comment ça marche ?

Il s'agit d'organiser l'entretien des espaces verts en fonction de différents éléments (fréquentation, usage, localisation), afin de maintenir une gestion la plus respectueuse possible de la biodiversité locale tout en gardant un aspect esthétique et attractif des espaces formant notre cadre de vie quotidien.

L'entretien des espaces verts et chemins doit certes répondre aux attentes historiques des habitants encore imprégnés des référentiels du jardinage, mais il consiste surtout à participer davantage à la lutte contre la perte de la biodiversité « ordinaire » notamment en période de reproduction de la petite faune indispensable à la chaîne alimentaire (insectes, oiseaux, abeilles, etc.)

Si la gestion différenciée vise à replacer « la nature en ville », elle nécessite un changement dans les esprits et perceptions (propreté vs saleté, mauvaise, etc.) et dans les habitudes d'entretien. Ces changements concernent autant les habitants-citoyens, que les élus et les agents.

### "Les herbes folles" ne sont pas sales



# Fête de la nature

Pour la 2ème année, la Commune de Saint-Yvi vous a donné RDV les Vendredi 2 et Samedi 3 juin dernier, afin de célébrer ensemble la Fête de la Nature.

Vous avez pu venir partager un moment avec nous, à la Maison des associations, pour apprendre, découvrir et vous associer à nos projets.

Des animations ont été proposées tout au long du week-end :

- Conférence,
- Animations enfants, ateliers création d'origamis,
- Exposition des créations du concours photos & dessins "Partage ta biodiversité" ainsi que la remise des lots aux lauréats,
- Projections de films
- Stands : CCA Valorisation des déchets, Bretagne Vivante, Abeille Finistérienne, Glad Sant Ivi ainsi que des artisans locaux.

Les photographies et dessins pourront être utilisés pour mettre en valeur la biodiversité sur différents supports de communication de la commune.

## Remise des prix Concours photos & Dessins



**Animations enfants**



**Pique-nique en commun**



**Conférence Bretagne Vivante**



**Sortie avec Bretagne Vivante**



**Conseil Municipal des Jeunes**

# L'école primaire à la découverte des libellules

Les élèves des classes de CE2 (Mme Maray) et de CE2-CM1 (Mme GUILLEMOT) de l'école publique de Saint-Yvi se sont rendus à l'étang de Keryaval de Saint-Yvi le vendredi 16 juin dernier accompagnés de l'association GLAD SANT IVI (<https://www.gladsantivi.bzh/>).



Les élèves ont appris à différencier les demoiselles et les libellules, leurs habitudes et leur cycle de vie de la larve aquatique à l'adulte.



Ils ont trouvé des exuvies (les restes de l'émergence des libellules). Puis les élèves sont partis en petits groupes à la chasse aux libellules. Capturées, observées puis relâchées, le bonheur était dans le pré. Le trajet s'est fait en marchant : une belle sortie nature.!



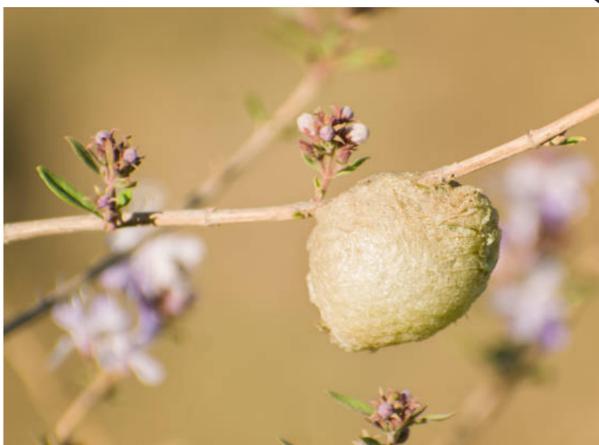
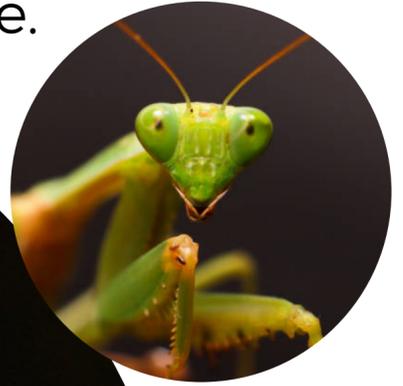
*Il est difficile de me trouver, pourtant je suis présente sur la commune*

INDICE #1

Je suis un insecte diurne, à tête triangulaire qui mesure entre 6 et 8 cm.

INDICE #2

Madame dévore Monsieur pendant la saison des amours, en fin d'été d'août à octobre.



# La mante religieuse

*Le saviez-vous ?*

Je ponds mes œufs dans une oothèque (photo ci-dessus)

*Où me trouver ?*

La mante religieuse fréquente les buissons, les jardins, les champs et les plaines herbeuses, ainsi que les abords des forêts et des lacs. Elle se pose occasionnellement sur les murs des édifices, attirée par la lumière.



**Envoyez vos observations à**  
*(date, lieu précis et photo de l'animal ou des indices)*  
**abc@saint-yvi.bzh**